



Quel statut pour la reprise de gérance d'un bar?

Par **delphine**, le **02/06/2008** à **21:26**

bonjour,
mon conjoint reprend un bar brasserie en gérance, je souhaite lui faire sa comptabilité car j'ai suivi une formation en comptabilité sur le logiciel "ciel comptabilité".
je souhaite savoir quel régime fiscal mon conjoint doit choisir et quel régime de TVA.
puis je faire la comptabilité moi même ou sommes nous obligés de prendre un comptable?
y a-t-il un organisme qui puisse me conseiller près de chez moi? (j'habite près de perpignan)
d'avance merci...

Par **reno_8**, le **02/06/2008** à **22:02**

bonsoir
opter pour un regime normal reel mensuel
vous pouvez faire librement la compta, mais demandé l'aide d'un cabinet d'expertise compta pour faire la clôture des comptes.